# Fiche d’inscription aux cours 2024-2025 école de pilotage paramoteur

Je soussigné : Nom et prénom : …………………………………………………………..

 Adresse : ……………………………………………………………………

 Tél : …………………………………………………………………………

 Mail : ………………………………………………………………………..

m’inscris par la présente à la session de cours suivante (cocher la formation choisie) :

#  Module 1 : Initiation

 Une initiation complète vous permettant à terme, de voler seul en dorsal ou en chariot sous la

supervision d’un Moniteur.

Techniques de gonflage de l’aile (face, dos, vent faible, vent fort) - Données théoriques de base au terrain : Aérologie, météo, réglementation aérienne, mécanique de vol, …) - Maîtrise moteur - Sécurité -Techniques décollage – atterrissage

 **+ 4 vols solo assistés**

 Ce module doit être réalisé endéans les 3 mois de votre inscription. Budget : 850€

 Location matériel : 150€ \*\*

#  Module 2 : Pilote autonome

 **Pour accéder à la formation complète de pilote paramoteur, il faut passer obligatoirement par le module 1 Initiation.**

Maîtrise de l’aile au gonflage - Maîtrise moteur - Sécurité - Techniques au sol avec moteur

 Techniques complètes de pilotage - Techniques d’approche - Maîtrise décollage et atterrissage

 Simulation et gestion de certains incidents de vol.

Passage des examens théoriques et pratiques.

####  + 6 vols solo assistés et 20 vols solo sous la présence d'un instructeur

Module avec le matériel du pilote : Budget : 795€

Pour la réalisation de ce Module 2, l’apprenant doit disposer de son propre matériel fourni par l’école de formation.

 **Module 3 : Perfectionnement ou remise à niveau**

 Vous avez effectué peu de vols, vous manquez de confiance et de technique … vous optez pour la remise à niveau. Reprise complète de toutes les thématiques abordées dans le module n°2.

Vous avez déjà quelques vols à votre actif et vous souhaitez vous perfectionner à des techniques tout à fait spécifiques ( 360, techniques de gonflage, prises de terrains vols aux C…suivi jusqu’au passage du brevet pratique belge) … vous optez pour le perfectionnement

**+ 6 vols assistés et présence pour effectuer les décollages et atterrissages pour l’obtention du brevet belge.**

 Budget : 695€

 **Module 4 : Formation Pilote chariot monoplace**

 Vous êtes pilote dorsal (module 1 initiation réalisé complètement)

 et vous souhaitez vous initier au trike

 - Maîtrise du gonflage en chariot - Techniques au sol - Techniques d’approche - Maîtrise

 décollage et atterrissage – Reprise des thématiques du module 1

 **+ 6 vols assistés**

 Budget : 695€

 Ce module doit être réalisé endéans les 3 mois de votre inscription

**Je m’engage à respecter les points suivants :**

1. Souscrire une assurance avant le début de l’écolage auprès de la DGTA-Fédération Belge de Paramoteur (Direction Générale des Transport Aériens) ou équivalent.
2. Répondre à un examen médical de  Classe 4  auprès d'un centre agréé par l'aéronautique belge
3. Respecter toutes les consignes des instructeurs, suivre les indications du plan de vol
4. Appliquer toutes les règles de sécurité reçues durant la formation.
5. Respecter le délai imparti pour effectuer ma formation (de 3 à 6 mois selon le module choisi)
6. A remplir à la fin de chaque séance le livret de progression et carnet de vol.

Le montant de la formation (module choisi) est à régler avant début de celle-ci.

Elle peut être payée sur place ou sur le compte de l’instructeur Flyingteam-paramoteur

Compte n° BE52 0639 9540 1709 en mentionnant le module choisi.

 Signature avec mention lu et approuvé.

**Procédure d'inscription à la Fédération belge de paramoteur**

Visiter le site FBPM fédération belge paramoteur
Cliquez sur "Devenir membre"
Cliquez sur Formulaire d'inscription en ligne
Remplir le formulaire en mentionnant l'école Flyingteam et payer la cotisation

Garder la preuve de paiement pour l'école à présenter dès le début des cours.

Sélection médicale obligatoire en ordre.